



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT

Nom du rassemblement:

Pré Assemblée Générale - GRAY

Emis le : 22/05/2025

du 01 Octobre 2025

au 03 octobre 2025

Nb Camping-cars Mini - Maxi 20

Organisateurs: Françoise & Patrick LAMARCHE
20 Quai Mavia - 70100 GRAY

@ lamarchepatrick@orange.fr

06 76 70 73 34

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT par courrier à l'organisateur accompagné du/des règlement(s) avant le :

31/07/2025

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Nb de personnes dont adultes et enfants de moins de 12 ans

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ E-mail : _____

N° d'adhérent : _____ N° d'immatriculation CC : _____ Longueur CC : _____ Poids : _____

Je pense arriver le _____ vers _____ heures Remorque : Non Oui Longueur : _____

>>> POSSIBILITE DE FAIRE LES PLEINS ET DE VIDANGER SUR PLACE <<<

Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages du club et au nouveau Code du Tourisme	Prix	Nb	Montant TOTAL	Montants à régler directement à :
L'ensemble des frais seront à régler directement sur place (voir fiche descriptive)				
Merci de confirmer votre participation à : (rayer la mention inutile)				
Je participe à la visite du Vignoble GUILLAUME	OUI	NON		Tous les règlements sont à effectuer directement sur place
Je participe au repas au Restaurant de la Plage	OUI	NON		
Je participe à la visite du Château de CHAMPLITTE	OUI	NON		
Je participe à la visite du Musée des Arts & Métiers	OUI	NON		
Participation aux frais d'organisation (obligatoire) >> Les frais d'organisation sont compris dans le contrat de vente de l'Assemblée Générale				
			TOTAL	0.00 €

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné, _____ agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent du club 3CdV ou à une autre fédération à laquelle notre club adhère moyennant un préavis et sous réserve du paiement des frais mentionnés ci-dessous.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières et des conditions de vente indiquées sur le site internet du club 3cdvadrouilleurs.fr dont j'ai pris connaissance, en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins ou par l'organisateur de la sortie, je serai pénalisé comme suit : plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme établi pour cette sortie, ainsi que tous changements à l'initiative de l'organisateur.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le voyage sera maintenu quel que soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles : _____

Madame : NON OUI Lesquelles : _____

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :

Nom et prénom du signataire